



EDOUARD SAUVAGE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GRDF

Vous êtes depuis janvier à la Direction Générale de GRDF, quel regard portez-vous sur le résultat de la concertation « NOUVELLES DONNÉES pour une NOUVELLE DONNE » ?

Le Livre Blanc issu de la concertation est un bel exemple de production d'un avis collectif, constructif et compatible avec la décision publique : ses principes ont été repris dans le décret du 21 avril 2016.

Cette nouvelle démarche, qui a réuni de nombreux acteurs de l'économie concessionnaire pendant près d'un an, nécessitait une réelle confiance entre les participants. Cette confiance s'est construite progressivement sur la base d'une écoute mutuelle : chacun a compris les attentes, les possibilités et les contraintes des autres parties prenantes. Bien entendu le travail ne s'arrête pas là : GRDF reste à l'écoute des autorités concédantes pour continuer à expliquer ses activités et son modèle économique.

Je suis convaincu que cette concertation a permis d'établir les bases d'un dialogue serein et durable grâce auquel nous allons pouvoir construire ensemble l'avenir du réseau de distribution publique de gaz.

Quelles attentes avez-vous de la modernisation à venir du contrat de concession gaz ?

Le contrat de concession est le socle de notre relation concédant - concessionnaire. Il est important de le maintenir en phase avec les évolutions réglementaires et les nouveaux enjeux du gaz en réseau.

Le modèle de contrat actuel date de 2010. Or le monde de l'énergie connaît une mutation profonde : transition énergétique, numérique, organisation territoriale,...

Un travail d'actualisation et de modernisation est donc indispensable et sera mené en particulier avec la FNCCR, comme cela a été annoncé lors du congrès de juin 2016.

Il me paraît nécessaire d'y impliquer des acteurs du terrain représentatifs du panorama actuel des autorités concédantes. **Un beau projet en perspective.**

Quelle place pour GRDF, dans le cadre du mix énergétique français ?

Notre ambition, et un axe fort de notre projet d'entreprise 2018, est de faire du gaz une énergie d'avenir.

En intégrant des technologies de l'information et de la communication, le réseau de gaz devient un véritable « Smart Gas Grid ».

À l'amont, le réseau intègre toujours plus d'énergies renouvelables : le biométhane, produit à partir de déchets locaux notamment agricoles, contribue à structurer une économie circulaire dans chaque territoire. Le potentiel est considérable.

À l'aval, le réseau intègre des technologies performantes au service des clients : c'est le cas du compteur communicant gaz et, pour le transport, du Gaz Naturel Véhicule (GNV et bioGNV issu du biométhane) qui bénéficie d'un contexte institutionnel favorable. Les syndicats d'énergie peuvent devenir à ce titre des acteurs centraux pour la construction de stations GNV.

Le réseau de distribution publique de gaz est là, déjà performant et demain plus communicant, encore plus efficient et complémentaire avec les autres réseaux d'énergie : il est un atout décisif pour réussir la transition énergétique des territoires.

- 1 Téléchargement en accès libre depuis le site nouvellesdonneesgaz.fr
- 2 Ce décret, prévu dans le cadre de la loi de transition énergétique, précise les informations à produire par le concessionnaire dans le Compte Rendu d'Activité de Concession (CRAC).

BULLETIN TRIMESTRIEL DU SDE 18 N° ISSN : 2105-6161 / Directeur de la publication : Aymar de Germay - Conception graphique : W Communication 06 76 94 58 43 Photos : © Eric LEGOUHY - © iStock 2014. Tous droits réservés - IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

ÉNERGIES COMMUNES

N° 30
> SOMMAIRE

P.2 ÉDITO
DIVERSIFICATION

P.4/5 DOSSIER
E.CAR'18, UNE OFFRE DE
SERVICE PERFORMANTE !

P.6 LES PREMIERS TRAVAUX
DE LA COMPÉTENCE D'AIDE
AUX COLLECTIVITÉS TERMINÉS !

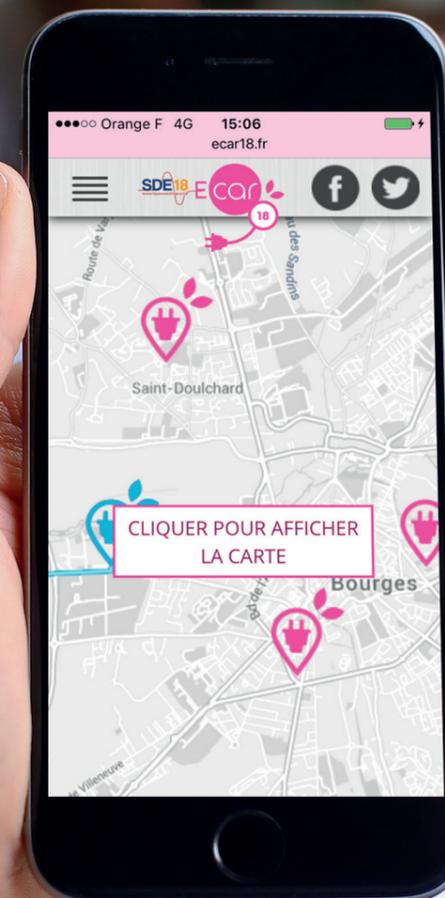
P.6 UN CHANTIER D'ENVERGURE
POUR SAINT-SATUR.

P.7 LES SMARTS GRIDS :
TOUR D'HORIZON !

P.8 INTERVIEW DE
ÉDOUARD SAUVAGE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GRDF

E.CAR'18

Une offre de service performante !!



> INFO +



www.sde18.com

Connectez-vous à l'aide de votre identifiant.

IDENTIFIANT ÉGARÉ ?
CONTACTEZ-NOUS

édito

Diversification

Certains ont pu s'interroger lorsque le SDE a proposé à ses adhérents, sur la base du volontariat, de réaliser leur agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Toutefois, et comme pour chacune de ses compétences, le SDE a souhaité répondre rapidement aux inquiétudes de ses membres. Et ce, sans recrutement puisque nous avons pu proposer cette mission grâce à un redéploiement interne.

Et force est de constater qu'un an après la date officielle du dépôt des Ad'AP, plus de 100 Communes ont fait appel à ce service. D'ailleurs, le Syndicat continue de réaliser des agendas, même après la date limite de dépôt...

C'est donc tout naturellement que vous a été proposée la Mission d'Aide aux Collectivités pour la mise en œuvre de votre agenda d'accessibilité. Et là aussi, le succès est au rendez-vous. 50 Communes se sont déclarées intéressées, 30 se sont lancées dans le dispositif, et 7 ont d'ores et déjà terminé leurs travaux. Ce service, entièrement facultatif, est financé à 50% par le SDE et à 50% par la Collectivité sur la base d'un devis. Il n'y a donc aucune cotisation supplémentaire pour l'ensemble des Communes.

Pour autant, le SDE n'oublie pas ses missions historiques et reste à vos côtés, pour tous vos projets liés à l'électrification, à l'éclairage public, au gaz ou à l'énergie.

N'hésitez pas à nous solliciter !

Avec nos sentiments bien dévoués !



AYMAR de GERMAY

**Président du SDE 18
Maire de Marmagne
Vice-Président
de Bourges Plus.**

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DU CHER

Rue Maurice Roy - CS 600021
18021 Bourges cedex
TÉL. : 02 48 50 85 40
FAX : 02 48 21 03 16
E-mail : info@sde18.com

www.sde18.com

LE COMITÉ SYNDICAL

VEND. 21 OCT. À L'INSA 17H00

LE SDE 18 ET VOUS



LES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES.



Comme l'année dernière, les commissions géographiques se sont déroulées en deux temps, du 17 juin au 8 juillet et du 2 septembre au 16 septembre. Ces 9 réunions ont été l'occasion pour les élus de rencontrer le Président et les services de manière privilégiée. Cette année, le sujet principal des réunions était l'éclairage public. Le Président a rappelé le déroulement d'un projet de rénovation de l'éclairage public et a présenté 6 solutions, parmi celles proposées par le Syndicat, pour réaliser des économies d'énergie. Les thèmes de l'actualité du SDE 18 ont également été abordés comme la nouvelle compétence d'Aide aux Collectivités, l'accès à l'éco-mobilité via le réseau E.Car'18, les travaux réalisés sur l'année ainsi que les finances du SDE 18.

> CAP QUALITE

RENÉGOCIATION DU CONTRAT DE CONCESSION AVEC GRDF



À l'occasion du dernier congrès de la FNCCR, Aymar de Germay a rencontré Édouard Sauvage, Directeur General de GRDF, nommé en janvier dernier. Cette rencontre a été l'occasion de faire un point sur la concession du Cher, une des plus importantes concessions gazières de France et d'évoquer le travail réalisé lors de « Nouvelles Données pour une Nouvelle Donne ». Ce projet a insufflé une dynamique positive entre les différents acteurs du domaine de l'énergie, qui devrait se poursuivre lors des prochaines discussions sur la modernisation du contrat de concession à l'instar des négociations qui sont en cours avec ERDF sur le même sujet et qui sont suivies de près par Aymar de GERMAY.

> LE CHIFFRE DU MOIS

90

C'est le nombre de ballons fluo éradiqués dans la Commune de Chalivoy-Milon et c'est également le nombre de luminaires que compte la commune : il s'agit de l'une des Collectivités du Département à avoir entièrement rénové son patrimoine lumineux.

> LES TRAVAUX EN IMAGES



REZAY : Présentation du bilan énergétique aux élus de la Commune.



SOULANGIS : Installation de LEDs à détection de présence sur le parking de la salle des fêtes.



FUSSY : Inauguration de la borne E.Car'18.

DOSSIER

E.CAR'18 UNE OFFRE DE SERVICE PERFORMANTE !

Un an après l'inauguration de la première borne de recharge E.Car'18 à Chezal-Benoit, le réseau s'est élargi avec 48 points de charge. Depuis le début du mois de septembre, les 22 bornes sur l'agglomération de Bourges, commencent à être implantées. D'ici la fin de l'année le réseau devrait compter 70 bornes de recharge. Pour gérer au mieux ce parc, le SDE 18 a choisi la Délégation de Service Public sous forme de régie intéressée : la meilleure solution pour offrir un service de qualité aux usagers du réseau E.Car'18.

➤ DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES USAGERS

Depuis le 1^{er} août 2016, l'offre tarifaire accompagnée de nouveaux services est proposée aux utilisateurs du réseau. Les recharges, gratuites depuis le début du déploiement, sont devenues payantes avec des tarifs très modérés allant de **2,50 €** pour un plein en charge accélérée, à **3,50 €** pour un plein en charge normale. Chaque usager peut créer son compte personnel via le site **ecar18.fr** et faire le choix entre deux types de règlement, soit par prépaiement, soit par paiement direct,

facturé et débité en fin de mois.

Via le site internet E.Car'18 ou l'application smartphone (disponible en octobre sur Android et App Store), l'utilisateur a accès à la géolocalisation des bornes et ainsi peut vérifier la disponibilité des points de charge à proximité de sa position. Une assistance par numéro vert **accessible 7/7 et 24h/24** permettra en cas de dysfonctionnement d'un point de charge, une intervention en moins de 2 heures.

L'ensemble de ces services garantissent à l'usager un accès facilité au service de recharge pour son véhicule électrique sur tout le Département.



LE SDE 18 INNOVE ET CHOISIT LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU RÉSEAU

Aujourd'hui utilisée pour les services d'eau potable et d'assainissement, ou bien les transports publics, la Délégation de Service Public est appliquée pour la première fois au niveau national, à un projet d'électromobilité. Le délégataire, la société Citeos, aura la charge de la supervision, de la maintenance, de la monétique ainsi que du service aux utilisateurs.

« La mobilité électrique est l'un des vecteurs essentiels utilisé par le SDE 18 pour promouvoir la transition énergétique... »

Aymar de Gernay, Président du SDE 18, explique ce choix contractuel innovant : « La mobilité électrique est l'un des vecteurs essentiels utilisé par le SDE 18 pour promouvoir la transition énergétique. L'implication du Syndicat dans un département rural comme le Cher est indispensable pour faire basculer le territoire dans le « smart territoire ».

La Délégation de Service Public nous permet d'accélérer notre projet, et nous nous donnons les moyens de nos ambitions. L'intelligence et l'audace ne sont pas l'apanage des milieux urbains ! »



Tarifs des recharges

PART FIXE	0,50€
CHARGE NORMALE	0,50€/h
CHARGE ACCÉLÉRÉE	2€/h

Entre 19h et 7h, le tarif max. de la recharge est de

5€

+ ZOOM SUR...

UNE PREMIÈRE BORNE PLACE SERAUCOURT !

Le déploiement sur l'agglomération de Bourges a débuté la première semaine de septembre.

En tout ce sont 22 bornes, soit 44 points de charge (2 points de charge par borne), qui vont être mises à la disposition des berruyers et berruyères d'ici fin novembre.

10 bornes vont être installées au cœur de la ville comme Place de la Nation ou au parking du Prado. Le reste des bornes est reparti aux périphéries de Bourges. Les Communes voisines seront également équipées avec 6 bornes. Ce maillage va permettre une réassurance performante pour les usagers du réseau E .Car'18.



LES PREMIERS TRAVAUX DE LA COMPÉTENCE D'AIDE AUX COLLECTIVITÉS TERMINÉS !



Bannay est la première Commune à bénéficier de la compétence d'Aide aux Collectivités, pour les travaux de mise en accessibilité de ses écoles maternelle et primaire.

Le SDE 18 a accompagné la Collectivité dans toutes les étapes de ce projet : du montage du dossier, de la consultation des entreprises, au suivi du chantier et à l'analyse des factures.

Pour l'école maternelle, un sanitaire et son accès ont été aménagés. Pour l'école primaire, deux rampes d'accès et un sanitaire ont été créés.

Ces travaux d'accessibilité qui rentrent dans le cadre de l'obligation de mise en accessibilité des Établissements Recevant du Public, représentent un investissement de **40 889 €** pour la Commune. Le coût d'intervention du SDE 18 pour ces deux missions, est de **1 558 €**, ce qui correspond à **3.81%** du montant des travaux. La Commune très satisfaite de l'accompagnement mis en place par le SDE 18 dans le cadre de la compétence d'Aide aux Collectivités, prévoit de renouveler cette prestation en 2017, pour la cantine, l'église et le plateau sportif de la Commune.



UN CHANTIER D'ENVERGURE POUR SAINT-SATUR

Débutés en mai dernier, les travaux de terrassement de la rue des Ponts vont permettre la dissimulation sur 2 km des réseaux basse tension, des réseaux France Télécom et d'éclairage public. Pour permettre à la douzaine de collaborateurs de l'entreprise CEE d'intervenir sur ce chantier, qui se situe sur un axe routier très emprunté entre le Cher et la Nièvre, une déviation poids lourds de 30 km, a été mise en place. Christophe TOUZELET, Chef de l'Entreprise CEE, revient sur ce chantier d'enfouissement : « La Commune a fait confiance au SDE 18 et à notre entreprise pour mener à bien ce projet d'envergure. Il a fallu échanger avec de nombreux riverains afin de desservir les 64 habitations en technique souterraine. Après 5 mois de travaux, l'ensemble des interlocuteurs sont satisfaits. Ce chantier a également permis l'utilisation de techniques innovantes telles que le camion aspirateur et la micro-foreuse. Pour toutes ces

raisons, ce chantier est une fierté pour l'entreprise CEE. » La fin des travaux prévue en février 2017, va permettre la suppression de 30 poteaux bétons et l'installation de 25 nouveaux luminaires. Ce chantier représente un investissement de **413 500 €**, supporté par la Commune pour un montant de **181 000 €** et par le SDE 18 pour un budget de **232 500 €**.



LES SMARTS GRIDS : TOUR D'HORIZON !

Composante de la notion de smart city et désigné par certains comme faisant partie des 5 piliers de la 3^e révolution industrielle, les projets de smart grids se multiplient sur nos territoires. Avec 507 millions d'euros, dont 106 millions consacrés à la recherche et au développement, la France, selon le centre de recherche de la Commission européenne, est le pays européen qui investit le plus dans ces réseaux de distribution d'électricité dit « intelligents ».

➤ QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU INTELLIGENT ?

Le «réseau intelligent» utilise les technologies numériques pour relier les centrales électriques, la production d'énergies renouvelables comme l'énergie solaire et éolienne, les installations de stockage, et les consommateurs. En collectant ces informations, les smart grids contribuent à optimiser le pilotage de l'ensemble des mailles du

réseau : production, distribution et consommation. Les réseaux électriques font face à une hausse constante des besoins en énergie (climatisation, appareil électronique, ...), les smart grids apportent ainsi une réponse permettant d'augmenter l'efficacité énergétique et de réduire les coûts.

➤ LE FONCTIONNEMENT ET LES ENJEUX

La notion de « réseaux intelligents » se compose principalement de deux idées : la première est de rendre les réseaux, déjà existants, plus intelligents. En mars dernier, trois projets («Smile», Conseil régional de Bretagne et Pays-de-la-Loire; «Flexgrid», Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et «You & Grid», déposé par la métropole européenne de Lille en lien avec le Nord-Pas-de-Calais) ont été sélectionnés par l'État, dans le cadre du projet de la nouvelle France industrielle, pour déployer à l'échelle régionale les technologies de réseaux intelligents. La deuxième idée est de créer des petits réseaux autonomes, à l'instar du projet IssyGrid d'Issy-les-Moulineaux, pionnés en la matière, afin de créer des plateformes expérimentales qui permettent de mieux appréhender les enjeux énergétiques des futurs éco-quartiers.

Les projets d'expérimentation sont nombreux, les enjeux majeurs (intégration des énergies renouvelables, fiabilisation

du réseau, contrôler les pics de consommation,...) et les solutions multiples (autoconsommation d'énergie, déploiement des véhicules électriques, stockage de l'électricité...). Pour l'association professionnelle Smart Grids France, les bénéfices sont loin d'être négligeables avec la création de 25.000 emplois directs en France d'ici 2020 et un chiffre d'affaires estimé à 6 Md€, dont la moitié à l'export. Le marché mondial est estimé à 30 Md€ selon RTE.

Le frein principal à un déploiement généralisé est le coût des investissements, l'ensemble des réseaux devant être équipés et tous les acteurs impliqués pour rendre le système efficace. L'autre difficulté est de développer des systèmes communicants variés avec des logiques convergentes, de stocker et de gérer les données recueillies, compte tenu de l'importante quantité d'informations à traiter.

⊕ ZOOM SUR... les territoires à énergie positive

Saint-Doulchard retenue pour son projet de rénovation de l'éclairage public!!

L'agglomération de Bourges Plus a présenté dans le cadre du programme « territoires à énergie positive pour la croissance verte » 12 actions qui vont être réalisées sur son territoire. Parmi elles, celle de Saint-Doulchard, avec comme maître d'ouvrage le SDE 18. Cette action qui représente un investissement de **99 000€**, financée à 80% par le programme TEPCV (Transition Énergétique pour la Croissance Verte) et à 20% par le SDE18, va permettre le remplacement d'une centaine de candélabres et la modernisation de 25 armoires

de commandes. Cette nouvelle installation, prévue pour fin 2017, va permettre une gestion optimisée de l'éclairage public qui sera plus efficace et moins énergivore. Le programme TEPCV lancé en 2014 par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer vise à donner une impulsion forte pour encourager les actions qui contribuent à atténuer les effets du changement climatique. Un fonds de financement doté de 1,5 milliards € sur trois ans, pour financer les territoires lauréats.